

## 1. Pourquoi la N-VA propose-t-elle un Plan V ?

- Notre situation socioéconomique n'est **pas bonne**. Ce sont les faits.
  - Depuis l'arrivée du gouvernement Di Rupo en 2011, la main-d'œuvre nette a diminué de 11 000 personnes.
  - La création d'emplois privés est paralysée (ce qui est confirmé pour 2014 par le Bureau fédéral du plan et la Banque nationale). Seuls le secteur public et le secteur subsidié (entre autres via les titres-services et le secteur non marchand) créent encore de l'emploi.
  - 70 000 entreprises ont déposé le bilan en 2013 (dont 12 000 faillites). Seulement 4 000 entreprises ont été créées.
  - Le chômage n'a jamais été aussi élevé depuis 1998.
- **Cela ne peut plus durer.** Sans croissance économique, notre État-providence est mis sous pression. Nous devons créer de la richesse avant de la partager et il est indispensable pour ce faire de travailler et d'entreprendre. L'État n'est pas en mesure de créer de richesse, ce que peuvent aussi affirmer certains partis.
- **Avec son Plan V, la N-VA propose un plan ambitieux pour l'avenir.** Un plan qui offre des perspectives optimistes aux générations actuelles et futures, des solutions qui ont déjà été mises en œuvre dans d'autres pays d'Europe du Nord et qui ont porté leurs fruits.
- **Réaliste, honnête et porteur d'espoir, le Plan V** nous permet de nous distinguer des autres partis.
  - **Réaliste. Nous prônons des économies concrètes :** nous économisons sur la politique passive du marché du travail en adaptant le système d'indexation, en bloquant les dépenses de fonctionnement et d'investissement fédérales par la limitation des départs à la retraite et un rythme de croissance plus lent du budget des soins de santé.
  - **Honnête.** Nous disons les choses telles qu'elles sont et nous n'édulcorons pas les choses. Nous sommes le seul parti qui évalue ses propositions dans les moindres détails (d'année en année) et pas en fin du parcours en 2019, comme les autres partis.
  - Mais nous donnons surtout de l'**espoir** car nous pouvons à nouveau avancer. Faire des choix courageux aujourd'hui nous permettra d'en tirer les bénéfices demain. Le Plan V permettra de sortir de la spirale négative et de retrouver une position de premier plan en Europe.
- La N-VA veut déployer son Plan V dès le **premier jour**, ce qui signifie que nous adoptons une **politique de relance** qui récompense à nouveau le travail et l'entrepreneuriat. Nous réduisons immédiatement les impôts pour les employeurs et les travailleurs. Mais nous mettons aussi en œuvre dès le

premier jour une **véritable politique sociale**, qui garantit une sécurité sociale à nouveau sûre et sociale, et qui **renforce les pensions**.

- Les **déficits budgétaires** que nous accumulons aujourd'hui sont les dettes de nos enfants et de nos petits-enfants. Le gouvernement Di Rupo a transgressé à plusieurs reprises les objectifs de l'Europe. Nous n'avons même pas parcouru un tiers du chemin vers l'équilibre budgétaire. Sous le gouvernement Di Rupo, le déficit de financement a diminué pour passer de 3,7 % du produit intérieur brut fin 2011 à 2,7 % en 2014, soit une baisse d'à peine 1 %. Avec notre Plan V, nous voulons en finir avec ce fardeau et prendre les mesures nécessaires. **D'ici 2018, nous voulons un budget à l'équilibre et un excédent en 2019.** Afin d'atteindre l'équilibre budgétaire et de financer une politique de relance, la N-VA met l'**accent sur les économies**. 70 % de notre plan est financé par une réduction des dépenses.

## 2. Récompenser le travail

- **Maintenir les travailleurs en activité plus longtemps** est la seule manière de garantir la rentabilité de notre État-providence car aujourd'hui, le nombre de personnes actives qui contribuent au financement des pensions et des soins de santé est en constante diminution. Notre sécurité sociale risque ainsi de se retrouver dans une impasse.
- **À l'heure actuelle, le travail est découragé et même sanctionné.** Les travailleurs atteignent très rapidement la tranche d'imposition la plus élevée et la différence entre un salaire issu du travail et les allocations de chômage (le « piège à l'emploi ») est souvent très réduite, ce qui est très décourageant pour les travailleurs à faibles revenus qui veulent aller de l'avant.
- **La N-VA souhaite que chaque heure de travail soit récompensée.** Le Plan V prévoit par conséquent deux mesures concrètes : la diminution de l'impôt des personnes physiques et le bonus à l'emploi social. Nous offrons ainsi un pouvoir d'achat supplémentaire à la population active.

### 1. Diminution de l'impôt des personnes physiques

- Aujourd'hui, les personnes qui travaillent se retrouvent très rapidement dans la tranche d'imposition de 45 % : le deuxième taux le plus élevé.
- Dans un premier temps, nous faisons progressivement disparaître le taux d'imposition de 45 %. Le plafond de la tranche de 40 % est relevé.
- Dans un second temps, à partir de 2018, nous allons plus loin : à partir de 2018, le plafond de 40 % est augmenté annuellement de 2 500 euros jusqu'à ce qu'il atteigne 50 000 euros. Seuls les salaires les plus élevés seront encore imposés à 50 %.

## 2. Le bonus à l'emploi social

- La différence entre un revenu du travail et une allocation est souvent trop faible pour motiver les gens à accepter un emploi. Pour la N-VA, les personnes qui veulent travailler doivent être récompensées.
- Nous augmentons de manière significative la réduction sur la cotisation sociale des travailleurs. Cette mesure profite aux salaires bas et moyens ainsi qu'aux jeunes travailleurs (qui arrivent sur le marché de l'emploi). Les personnes qui gagnent moins qu'un salaire brut moyen y gagnent dès le premier jour. Le saut d'index unique est ainsi compensé pour elles.
- Les personnes qui perçoivent un salaire minimum ne devront même plus payer de cotisation de sécurité sociale mais constitueront tout de même des droits sociaux.
- **Toutes les personnes qui travaillent verront leur salaire net augmenter.** L'allègement des charges que nous proposons se concentre sur les revenus les plus faibles, faibles et moyens.

## 3. Récompenser l'entrepreneuriat

- Les personnes qui entreprennent contribuent elles aussi à notre prospérité et à notre bien-être. Mais seuls 8 % des Belges se lancent dans l'entrepreneuriat. La moyenne européenne est de 12 %. Cette tendance est extrêmement **préoccupante car seules les entreprises sont capables de créer de l'emploi et donc aussi de la richesse.**
- Deux facteurs expliquent ces chiffres médiocres. **Les charges sur le travail sont bien plus élevées que celles des pays voisins.** Nous sommes confrontés à un handicap salarial de 16 % en moyenne, qui atteint 25 % dans les secteurs concurrentiels (chiffres 2013 Eurostat). Les entreprises choisissent de ce fait de s'installer à l'étranger, d'automatiser ou de fermer. Le résultat est toujours le même : des emplois sont supprimés. Par ailleurs, notre **système fiscal décourage les indépendants et les chefs d'entreprise.**
- **La N-VA veut valoriser et récompenser davantage l'entrepreneuriat.** Car plus d'entreprises signifie plus d'emplois, plus de personnes qui travaillent et donc plus de cotisations payées et moins d'allocations sociales. Comment s'attaquer à ce problème ? En **réduisant les coûts salariaux de 5 % d'ici 2016** et en concluant un **pacte fiscal** avec les entreprises afin de garantir la sécurité juridique.

### 1. Supprimer le handicap salarial

- Nous supprimons en deux ans (d'ici 2016) le handicap salarial supplémentaire de **5 %** constitué depuis 1996. Nous optons pour une diminution de la cotisation patronale (-3 %) et une non-indexation des salaires en 2015 (-2 %).
- Nous optons pour une **diminution linéaire** de la **cotisation patronale de sécurité sociale** pour tous les travailleurs. Nous rendons ainsi le travail plus économique et nous ne représentons plus un coût trop élevé par rapport aux pays voisins. Les cotisations patronales sont réduites de plus de 4,5 milliards d'euros sur une base annuelle à partir du 1<sup>er</sup> avril 2016. Ceci correspond à un allègement général de 3 % des coûts salariaux.
- En **2015**, les salaires bruts dépasseront l'**indexation prévue**, ce que nous compensons par le biais d'une réforme de l'impôt des personnes physiques et du bonus au travail social. **Nous protégeons ainsi le pouvoir d'achat des personnes qui perçoivent un salaire bas à moyen.** Le montant net restant dont elles disposeront sera plus élevé qu'aujourd'hui. **Les allocations sociales les plus basses (comme le revenu d'intégration sociale et les petites pensions) sont néanmoins indexées.**
- Nous représentons un coût trop élevé en raison de l'indexation automatique des salaires. C'est pourquoi nous remplaçons ce système par un nouveau système afin que les salaires augmentent parallèlement à l'augmentation du coût de la vie. Pour les salaires, nous prévoyons à partir de 2016 des **accords salariaux biennaux** globaux sur l'ensemble des conditions salariales et de travail. Grâce à ces **accords sectoriels all-in**, nous renforçons le lien entre les entreprises et leurs travailleurs. Dans un contexte difficile, tout le monde peut consentir des efforts pour sauver l'emploi. Mais quand tout va bien, les travailleurs peuvent aussi profiter d'avantages plus favorables.
- **Nous maintenons l'indexation automatique pour les allocations sociales** et garantissons ainsi le pouvoir d'achat des groupes les plus vulnérables. Nous créons toutefois un index intelligent. Cette indexation automatique adaptée augmente les allocations sociales chaque année, le 1<sup>er</sup> janvier, avec la hausse de l'indice santé de l'année précédente. Nous n'attendons donc plus le dépassement de l'indice santé.

## 2. Pacte fiscal

- Les entrepreneurs et les indépendants doivent à nouveau être **respectés et valorisés**. Le gouvernement Di Rupo ne l'a jamais fait. En introduisant toutes sortes d'impôts vexatoires pour faire gonfler le budget, il fait fuir les chefs d'entreprise.
- La N-VA veut conclure un **pacte fiscal** avec les chefs d'entreprise pour une période de cinq ans. Les entreprises peuvent ainsi travailler dans un climat juridique sûr et favorable aux entrepreneurs. Nous **abolissons** les différents **impôts vexatoires** et en particulier l'augmentation du précompte mobilier sur le bonus de liquidation (de 10 % à 25 %).

- Les **impôts sur les sociétés** (33,99 %) sont au minimum ramenés sous la barre des **25 %**, soit le niveau appliqué en Europe de l'Ouest. Nous supprimons la déduction d'intérêt notionnel. Cette mesure part d'une bonne intention mais s'avère complexe. À titre compensatoire, nous renforçons la déduction d'innovation, la déduction RDT et les mesures visant à stimuler la constitution du capital propre.

#### 4. La sécurité sociale : à nouveau sûre et sociale

- Les gens ne considèrent plus **la sécurité sociale comme un gage de leur sécurité sociale**. Les assurés doivent à nouveau se sentir concernés. Pour ce faire, nous devons restaurer l'équilibre entre les deux principes de base : solidarité et assurance.
- Nous protégeons les personnes qui en ont réellement besoin et nous **augmentons le revenu d'intégration et la pension minimum jusqu'au seuil européen de pauvreté**.
- Nous associons le droit à l'aide sociale au **service communautaire**. Nous voulons que le lien entre travail et allocations reste aussi concret que possible. Le rythme de travail est ainsi maintenu et les personnes ne se retrouvent pas dans une situation d'isolement social.
- À la fin de la législature en 2019, les dépenses sociales seront supérieures **de 8,5 milliards d'euros** à la situation initiale.

<b>D</b>	
<b>e</b> Dépenses relatives aux pensions	+ 6,9 milliards d'euros
<b>p</b> Soins de santé fédéraux	+ 2,1 milliards d'euros
<b>e</b> Accidents de travail et invalidité	+ 1,2 milliard d'euros
<b>p</b> Politique passive du marché du travail	- 2,9 milliards d'euros
<b>S</b> Autres	+ 1,2 milliard d'euros
<b>e</b>	

##### 1. Dépenses relatives aux pensions : 6,9 milliards d'euros

- **Maintenir les travailleurs en activité plus longtemps**. C'est la seule manière de couvrir les frais dus au vieillissement de la population. La réforme approfondie des pensions, dont il est question depuis des années, doit à présent avoir lieu de manière effective.
- La N-VA veut que chacun ait droit à une **pension de base correcte**. La pension légale (le premier pilier) doit offrir une

sécurité pour nos vieux jours. Par rapport à la situation actuelle, nous prévoyons un **supplément de 6,9 milliards** à la fin de la législature.

- Nous incitons les travailleurs à rester en activité plus longtemps et décourageons les départs anticipés via le **bonus-malus** dans le calcul de la pension.
  - En principe, tout le monde travaille jusqu'à 65 ans et une carrière complète s'étend sur 45 ans.
  - Les personnes qui le souhaitent peuvent continuer à travailler après 65 ans, aux mêmes conditions et en conservant leur salaire, mais elles ne constituent plus de droits à la pension supplémentaires. Si une personne n'a pas travaillé pendant 45 ans, elle peut continuer à travailler après 65 ans et à constituer des droits à la pension (bonus).
  - Une personne qui a travaillé moins de 45 ans peut prendre sa retraite à partir de 60 ans mais le montant de sa pension est diminué (malus) en fonction du nombre d'années de retraite anticipée.

## **2. Suppression de la politique passive du marché du travail : - 2,9 milliards d'euros**

- Aucun autre pays au monde n'a institué des allocations de chômage illimitées dans le temps. Afin de restaurer le principe d'assurance dans le chômage, nous faisons **dépendre la durée des allocations de chômage du nombre d'années de travail, avec un maximum de deux ans.**
- Dans une première phase, nous augmentons l'allocation de chômage afin qu'elle se rapproche du dernier salaire versé. Parallèlement, nous renforçons l'activation, la formation professionnelle et l'intégration professionnelle des demandeurs d'emploi.
- Nous supprimons le chômage avec complément d'entreprise (**la prépension**). Tant que ce médicament inefficace sera dans l'armoire à pharmacie, il sera utilisé. Ce système reste toutefois d'application pour les personnes qui sont en ce moment à la prépension. Pour les seniors actuels, le règlement existant est également maintenu.
- L'allocation d'insertion (« **l'allocation d'attente** ») est également supprimée. Dans les quatre mois, les jeunes demandeurs d'emploi reçoivent un soutien personnalisé dans le cadre de la recherche d'un emploi.

## **3. Soins de santé fédéraux : une croissance plus lente**

- En Belgique, les dépenses pour les soins de santé sont supérieures à la moyenne européenne mais ils ne sont pas aussi efficaces sur tous les plans. L'OCDE, la Cour des comptes et le professeur Annemans sont du même avis.

- La N-VA veut initier un changement important, dans le cadre duquel les éléments positifs de notre système de santé sont conservés mais il est mis un terme au **gaspillage**.
- Le gouvernement doit viser autant que possible la simplification administrative et l'informatisation afin que le personnel soignant puisse se concentrer sur les patients.
- **Chaque euro doit être dépensé utilement**, ce qui signifie que nous prenons des décisions sur la base de principes scientifiques. Ce qui fonctionne a sa place dans notre système de santé, ce qui ne fonctionne pas doit être supprimé (*evidence based medicine*).
- Concrètement, nous choisissons de ne plus permettre une augmentation des dépenses en 2015 et 2016. À partir de 2017, elles pourront à nouveau augmenter afin d'atteindre 2,1 milliards en 2019.